

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 8 juin 2022

Présents: Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre
 MM. Raymond Junker, Jim Leweck, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Parcelles Section E de Kehmen et Scheidel

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 116/1428 inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section E de Kehmen et Scheidel.